

## Le Canada... (suite de la page 2)

cupération des hydrocarbures des sables bitumineux en place;

— utilisation efficace de l'énergie dissipée lors de la transformation énergétique dans des aménagements idoines, tels les parcs industriels;

— mise au point des chauffe-eau solaires et du chauffage solaire des locaux;

— utilisation efficace de l'énergie grâce à de nouveaux procédés industriels;

— amélioration constante des bâtiments commerciaux et domiciliaires pour une utilisation efficace de l'énergie;

— transformation du charbon en combustibles liquides ou gazeux;

— mise au point de méthodes de stockage de l'énergie;

— réalisation de la filière biochimique et utilisation énergétique des ordures;

— perfectionnement de la transformation énergétique;

— amélioration de l'efficacité énergétique des transports;

— mise au point de combustibles transportables, tel l'hydrogène-carburant;

— optimalisation du recyclage des matériaux et des produits de consommation;

— nouvelles méthodes d'extraction des sables bitumineux".

### Financement et gestion de R D & D\*

Sur le plan du financement et de la gestion, le Rapport déclare qu'au Canada "c'est le secteur privé qui, par le passé, s'est chargé de mettre en valeur les combustibles fossiles. En conséquence, la firme privée choisie, ou la société mixte, constituera le véhicule préférable pour la démonstration, et la source principale du financement. En matière d'énergie électronucléaire, c'est évidemment l'Énergie atomique du Canada limitée (EACL), société fédérale, qui est l'organisme convenable.

\* R, D & D: recherche, développement technique et démonstration.

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

"Dès qu'une branche industrielle ou une firme a été choisie comme véhicule de mise en oeuvre de la politique énergétique, le gouvernement doit s'efforcer de lui fournir les moyens de le faire grâce à un soutien financier, à la promulgation d'un cadre réglementaire convenable et à l'utilisation des organismes officiels pour étayer ses activités et les superviser. Mais dans le cas où un organisme public est choisi comme véhicule, il lui revient de mettre en oeuvre la politique énergétique officielle dans son domaine de compétence, et de diffuser en temps utile vers l'industrie le savoir-faire technique élaboré.

"C'est grâce à des exemples qu'on peut le mieux appréhender cette ligne de conduite. L'industrie canadienne du pétrole devrait jouer un rôle prédominant dans la démonstration du potentiel technique de prospection et d'exploitation des hydrocarbures sous-marins, dans les eaux profondes ou encombrées de glaces. A mesure que les régions maritimes et les régions septentrionales tomberont sous la compétence fédérale, c'est le gouvernement fédéral qui devra promulguer les réglementations appropriées, encourager ses organismes, tel Pétrocan, ou pousser les sociétés mixtes telles que Panarctic, à accroître leurs efforts de création du potentiel technique indispensable pour la mise en exploitation précoce des gisements pétroliers et gaziers, et assurer que les Canadiens tireront le maximum d'avantages de cette expansion industrielle.

"D'un autre côté, c'est l'EACL qui constitue le véhicule choisi pour réaliser la démonstration de la "faisabilité" d'un réacteur nucléaire utilisant le cycle du thorium. Il faudra que l'EACL s'assure la participation de l'industrie canadienne dès le début de l'entreprise, afin qu'une infrastructure technologique nationale d'envergure suffisante soit en place quand les nouveaux réacteurs arriveront au stade de la commercialisation.

Un organe de gestion particulièrement innovateur est l'*Alberta Oil Sands Technology and Research Authority*, qui a été créé pour recueillir, déposer et gérer les brevets d'invention découlant de la R, D & D en matière d'extraction des hydrocarbures des sables bitumineux en place. Cet organisme disposait à l'origine d'une caisse de \$100 millions à répartir pour la réalisation de contrats de recherche industrielles et d'entreprises-pilotes dans ce secteur.

L'association du savoir-faire technique des experts des secteurs publics fédéral et provinciaux avec celui des firmes industrielles canadiennes pour la réalisation des démonstrations permettra au Canada d'atteindre et de maintenir son autonomie technologique dans les domaines cruciaux du secteur énergétique.

## Nouvelles brèves

A la fin de mars 1979, les administrations provinciales et territoriales (sans la Colombie-Britannique) employaient 355 625 personnes, ce qui représente une augmentation de 1,2 p.c. par rapport à la fin de mars 1978. On a enregistré de faibles hausses dans les deux territoires et dans toutes les provinces, sauf en Ontario et au Manitoba qui ont affiché des baisses de 2,9 p.c. et de 0,9 p.c. respectivement par rapport à l'année précédente. Pour l'année financière 1978-1979, la masse salariale totale a été estimée à \$5,4 milliards. Il s'agit là d'une progression de 8,6 p.c. par rapport à l'année dernière.

Les recettes générales brutes des administrations provinciales et territoriales pour l'année financière 1978-1979 sont estimées à \$47 798,8 millions, ce qui représente une hausse de 10,7 p.c. par rapport au chiffre révisé de l'exercice précédent. Évaluées à \$48 601,7 millions, les dépenses générales brutes accusent une augmentation de 3,2 p.c. par rapport à 1977-1978.

Les estimations postcensitaires de la population du Canada et des provinces au 1er avril 1979 s'établissent comme suit: — Canada, 23 644 800; — Terre-Neuve, 572 900; — Île-du-Prince-Édouard, 122 500; — Nouvelle-Écosse, 846 700; — Nouveau-Brunswick, 700 200; — Québec, 6 298 100; — Ontario, 8 493 300; — Manitoba, 1 030 000; — Saskatchewan, 954 900; — Alberta, 1 998 800; — Colombie-Britannique, 2 562 600; — Yukon, 21 600; — Territoires-du-Nord-Ouest, 43 200.

Trois cents chefs indiens se sont rendus à Londres au début du mois de juillet pour demander à la Reine de donner son veto à l'exécution des projets de changement de la Constitution.

Ken Dryden prend sa retraite. Le gardien de buts de l'équipe des Canadiens de Montréal a annoncé lors d'une conférence de presse qu'il quittait définitivement le hockey, sans toutefois parler de ses projets d'avenir.